# **Termes de Reference**

# **Activité : B3 – 3.1 Formation de formateurs sur méthodes participatives du budget citoyen pour animer les ateliers d'éducation/formation dans les communes**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Projet | Programme d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF |
| Partenaires | Tunisie, Côte d’Ivoire, Burkina Faso |
| Opérateurs | Expertise France et CFi |
| Directrice de Projet | Emilie Bècle – Julie Abrivard |
| Email | [Emilie.becle@expertisefrance.fr](mailto:Emilie.becle@expertisefrance.fr); jad@cfi.fr |
| Pays/institution | **Cote d’Ivoire – Administration et OSC** |
| Opérateur sur l’activité | **Expertise France et CFI** |
| Activité | **B3 – 3.1 Formation de formateurs sur méthodes participatives du budget citoyen pour animer les ateliers d'éducation/formation dans les communes** |

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020, la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action. Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l’AFD, le **Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l’AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) et CFi (Agence Française de développement médias) ce projet d’Assistance Technique, d’une durée de 3 ans, à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. Ce volet cible en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire.

L’objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l’action publique et l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d’Afrique francophone dans leur démarche d’adhésion au PGO. Dans ce cadre, Expertise France se chargera plus particulièrement de l’appui aux autorités, et CFi de l’appui aux organisations de la société civile (dont les médias).

Deux axes d’intervention ont été priorisés pour chaque pays : le premier (Axe A) se concentre sur des activités de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO ; le second (Axe B) s’attache à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur Plan d’Action National (PAN).

# Description des Objectifs de l’activité

L’activité s’exerce dans le cadre de la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur PAN (Axe B) et plus particulièrement sur l’Engagement 14 : « Promouvoir le budget participatif dans 5 communes ».

L’objectif de cet engagement est de promouvoir à la fois la transparence et l’efficacité de la commune et également de renforcer le dialogue entre la population, les acteurs locaux (secteur privé et société civile) et les autorités locales. Intégrer la population, notamment les populations les plus fragilisées, dans la construction de l’action publique et du budget de la commune, permettra d’une part d’améliorer l’efficacité de cette action publique et d’autre part, de renforcer la confiance entre l’administration, les élus et les citoyens.

L’Objectif de l’activité est de créer un pool de compétences ivoiriennes issues de l’administration et de la société civile, apte à accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs Budgets locaux selon une approche Participative et une éthique de gestion dans la transparence.

De manière spécifique, il s'agira de :

* former une quinzaine de « Facilitateurs » / « Formateurs » aux concepts, principes, et méthodes d'élaboration et mise en œuvre du Budget Participatif : formation de formateurs.
* Renforcer les aptitudes et capacités des « Facilitateurs »/ « Formateurs » en technique de formation pour adultes.

*Cette Formation de formateur sera suivie de l’activité B3-3.1.b : les formateurs formés dispenseront leur formation sur les méthodes participatives du budget citoyen aux élus et responsables communaux dans les 5 communes pilotes (en décembre si possible). En plus de la formation de formateurs, Expertise France prendra en charge le déploiement de ces formations dans les 5 communes pilotes*

Plus spécifiquement, la formation devra s’articuler autour de 4 grands axes :

1. **Comprendre le budget participatif** : Concept et principes du BP, nouveau souffle pour la démocratie de proximité, co-construction de l’action publique, cadre institutionnel de la décentralisation et des finances locales, et différentes dimensions du budget participatif ;
2. **La Méthodologie du budget participatif : Définir les règles du jeu**, les conditions d’application du budget participatif, quelles sont les spécificités méthodologiques du BP :

* Quels en sont les conditions et facteurs clés de succès ?
* Quelles sont les étapes : Diagnostic et définition des priorités, etc…
* Comment élaborer le règlement de son budget participatif (critères d’éligibilité, modalités de vote) ?
* Le budget participatif est-il toujours annuel ?
* Quels montants sont alloués aux budgets participatifs ?
* Quels types de projets ? Proposer des idées selon quels critères
* Comment participer ?

1. **Évaluer les projets et mener les projets :** Comment sont sélectionnés les projets soumis aux votes ? Analyser la faisabilité technique et réglementaire et estimer le coût de chaque projet, la présentation et le vote des projets réalisables, le passage à la réalisation des projets ; Elaboration et mise en oeuvre du BP ; Suivi et évaluation de l'exécution du BP.
2. **Animer la démarche** : Comment animer son budget participatif ? Comment articuler l’utilisation du numérique et les autres modes de communication pour toucher tous les publics ? Comment communiquer sur le BP ? Comment animer les débats ?

Les participants devront maitriser ces 4 axes afin de pouvoir dispenser eux-mêmes la formation dans les communes pilotes.

# Participants cibles

La formation s’adresse à un groupe d’une quinzaine de personnes dont la moitié issue de la société civile des communes sélectionnées et sensible au budget participatif, et l’autre moitié issue de l’administration, plus spécifiquement du Ministère de l’Intérieur et du Conseil Régional. Dans les faits, seront formés :

* 07 personnes des organisations de la société civile issues des communes pilotes concernées,
* 06 cadres du Ministère de l’intérieur mis à la disposition des collectivités ciblées

02 techniciens du Conseil régional, pour couvrir les sous-préfectures qui ne sont pas communalisées.

# Livrables

* Formation de formateurs
* Support de formation (ppt et/ou guide du formateur) que les futurs formateurs pourront utiliser pour dupliquer la formation
* Rapport de mission

# Type de contrat

Court terme

# Nombre de jours d’expertise

Maximum de 7-8 jours (2/3 jours de préparation ; 4 jours de formation ; 1 jour de reporting)

# Calendrier prévisionnel

Fin octobre - Novembre 2018

# Lieu d’exécution

L’activité sera réalisée en Côte d’Ivoire et sur le lieu de travail de l’expert.

# Profil requis de l’expert

Qualifications et compétences

* Connaissance des principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Connaissance du Budget participatif (méthodologie, animation, principes) ;
* Connaissance de l’administration décentralisée et des finances publiques locales ;
* Connaissance du dialogue avec les Organisations de la Société Civile ;
* Excellentes compétences rédactionnelles.

Expérience professionnelle générale et spécifiques

* Expérience dans la mise en œuvre de projet/activités sur les principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Expérience indispensable dans la mise en place de budget participatif etdans la formation aux principes du budget participatif ;
* La connaissance de l’administration et services publics en Côte d’Ivoire sera un avantage ;
* Capacité à travailler en milieu interculturel, capacité de mise en perspective des relations autorités/OSC et de faciliter leurs échanges.

# Langue(s) de travail

Français